

PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI

MORNEAU
SHEPELL



Idées nouvelles
Solutions novatrices

Université de Moncton

Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel

Actualisation du régime

Étape 3 - Évaluation des coûts

Préparé par Conrad Ferguson
8 juillet 2011

Confidentiel – Pas pour distribution

Étape 3 - Évaluation des coûts

- Sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010
- Évaluations des coûts
 - Options évaluées
 - Résultats
- Options à l'intérieur des cotisations actuelles
- Illustration du taux de remplacement de revenu
- Discussions
- Prochaine étape
- Hypothèses économiques pour simulation

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

**MORNEAU
SHEPELL**

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2010

Élément	Montant \$	Montant %
Valeur actuarielle des actifs (après lissage)	82 820 000	s.o.
Passif actuariel	91 149 000	s.o.
Surplus / (Déficit actuariel)	(8 329 000)	s.o.
Coût d'exercice	3 489 000	12,93 %
Cotisations participants et participantes	2 386 000	8,85 %
Contributions patronales régulières	1 103 000	4,08 %
Paiements spéciaux	718 000	2,66 %
Contributions minimales requises	1 821 000	6,74 %
Contributions patronales recommandées	2 386 000	8,85 %
Masse salariale sans plafond salarial	26 974 000 \$	

Confidentiel – Pas pour distribution

Évaluation des coûts - Points de repère

- Cotisations actuelles comme suit :
 - 9 % du salaire jusqu'au plafond actuel de 85 750 \$ dans la caisse de retraite
 - 9 % du salaire en excédent du plafond actuel dans un RÉER personnel jusqu'au maximum permis par la loi de l'impôt

- Contribution de l'employeur
 - Montant égal aux cotisations dans la caisse de retraite et pour cotisation à un RÉER personnel

- Financement disponible pour régime actualisé (en % de masse salariale totale)
 - Participants et participantes : 8,99 %
 - Employeur : 8,99 %
 - Total : 17,98 %

Évaluation des coûts - Points de repère

- Tous les calculs inclus les éléments suivants :
 - Plafond salarial basé sur la rente maximale 2011 divisée par 2 %, soit 127 611 \$
 - Plafond augmente chaque année comme prévu par la loi de l'impôt
 - Cotisations et contribution sur salaire jusqu'au nouveau plafond
 - Aucun changement dans les prestations acquises jusqu'au 31 décembre 2011

- 3 étapes de calculs
 - Formule de crédit de rente annuelle
 - Prestations accessoires
 - Formule maximale

Évaluation des coûts - Options évaluées

- **Étape A**
 - Formule de prestations de :
 - 1,4 % par année de service
 - 1,6 % par année de service
 - 1,8 % par année de service
 - Aucun changement dans les autres modalités du régime tels âge de retraite, prestation de décès, prestation de départ, retraite anticipée, etc....
- **Étape B**
 - Pension maximale permise par la loi de l'impôt avec indexation après la retraite égale au taux d'augmentation de l'IPC
- **Étape C**
 - Avec formule à 1,4 % (chaque élément évalué individuellement)
 - Retraite anticipée avant 65 ans - 3,6 % de réduction par année avant 65 ans
 - Indexation après la retraite de 1 % par année
 - Rente normale - rente viagère garantie 10 ans peu importe état matrimonial
 - Prestations de raccordement de
 - 0,1 % du salaire jusqu'au MGA
 - 10 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Options évaluées - Étapes A et B

Éléments	Seuel la formule de crédit de rente annuelle et le plafond salarial changent par rapport au régime actuel			Max. permis par impôt 2,0% par année de service et indexation
	1,4 % par année de service	1,6 % par année de service	1,8 % par année de service	
Financement disponible	17,98 %	17,98 %	17,98 %	17,98 %
Coût d'exercice	9,96 %	11,36 %	12,78 %	18,55 %
Excédent ou (déficiency)	8,02 %	6,62 %	5,20 %	(0,57 %)
Plafond salarial pour 2011	127 611 \$	127 611 \$	127 611 \$	127 611 \$

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Étape C

Prestations accessoires	Impact sur le coût d'exercice (en % de la masse salariale totale)
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service (affecterait seulement nouveau participant et nouvelle participante)	(0,91)
Indexation après la retraite de 1% par année	1,06
Rente viagère garantie 10 ans	(0,34)
Prestation de raccordement de 0,1% du salaire jusqu'au MGA	0,12
Prestation de raccordement de 10 \$ par mois par année de service	0,26

Chaque 1 % de la masse salariale représente environ 270 000 \$ par année

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Étape C

Prestations accessoires	Impact sur le coût d'exercice (en \$)
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service (affecterait seulement nouveau participant et nouvelle participante)	(246 000)
Indexation après la retraite de 1% par année	285 000
Rente viagère garantie 10 ans	(92 000)
Prestation de raccordement de 0,1% du salaire jusqu'au MGA	33 000
Prestation de raccordement de 10 \$ par mois par année de service	69 000

Commentaires

Salaire final moyen 3 ans - 50 000 \$					
Taux de remplacement de revenu					
Âge à la retraite	Années de service	Crédit de rente par année de service			
		1,4 %	1,6 %	1,8 %	2,0 %
65	35	112 %	120 %	127 %	135 %
65	30	104 %	111 %	118 %	124 %
65	25	96 %	102 %	108 %	114 %
60	35	73 % (108 %*)	81 % (116 %*)	89 % (124 %*)	96 %
60	30	64 % (94 %*)	72 % (102 %*)	79 % (109 %*)	86 %
60	25	56 % (81 %*)	62 % (87 %*)	68 % (93 %*)	74 %

* Prestation de raccordement requise pour produire taux de remplacement de revenu plus rapproché à ceux de l'âge de 65 ans en supposant pension RPC prise à 60 ans

- 25,00 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires

Âge à la retraite	Années de service	Salaire final	Crédit de rente par année de service			
			1,4 %	1,6 %	1,8 %	2,0 %
65	30	40 000 \$	110 %	118 %	125 %	132 %
65	30	50 000 \$	104 %	111 %	118 %	124 %
65	30	70 000 \$	90 %	97 %	103 %	110 %
60	30	40 000 \$	63 % (100 %*)	70 % (107 %*)	78 % (114 %*)	85 %
60	30	50 000 \$	64 % (94 %*)	72 % (102 %*)	79 % (109 %*)	86 %
60	30	70 000 \$	62 % (84 %*)	68 % (90 %*)	75 % (97 %*)	81 %

* Prestation de raccordement requise pour produire taux de remplacement de revenu plus rapproché à ceux de l'âge de 65 ans en supposant pension RPC prise à 60 ans

- 25,00 \$ par mois par année de service

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Exemples de revenus totaux après la retraite

- **Illustration # 1 - Revenu avant impôt et autres déductions après la retraite**
 - Salaire annuel de 50 000 \$ à la retraite

Répartition	65 ans avec 30 années de service avec 1,6% par année de service		60 ans avec 30 années de service avec 1,6% par année de service et prestation de raccordement	
	Montant	Proportion du total	Montant	Proportion du total
Régime U de M	23 420 \$	56,8 %	23 420 \$	58,7 %
Prestation de raccordement	s.o.	s.o.	9 000 \$	22,5 %
Régime de pensions du Canada	11 520 \$	27,9 %	7 487 \$	18,8 %
Pension de la sécurité de la vieillesse	6 322 \$	15,3 %	s.o.	s.o.
Total	41 262 \$	100,0 %	39 907 \$	100,0 %

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Exemples de revenus nets avant et après la retraite

■ **Illustration # 2 - Revenu net avant après la retraite**

Âge à la retraite	Années de service	Salaire final	Avec 1,4 % de crédit de rente		
			Revenu net avant la retraite	Revenu net après la retraite	Différence entre avant et après
65	30	40 000 \$	24 503 \$	27 073 \$	2 570 \$
65	30	50 000 \$	30 038 \$	31 302 \$	1 264 \$
65	30	70 000 \$	41 053 \$	36 928 \$	(4 125 \$)
60	30	40 000 \$	24 503 \$	15 469 \$	(9 034 \$)
				24 469 \$ *	(34 \$) *
60	30	50 000 \$	30 038 \$	19 330 \$	(10 708 \$)
				28 330 \$ *	(1 708 \$) *
60	30	70 000 \$	41 053 \$	25 324 \$	(15 729 \$)
				34 324 \$ *	(6 729 \$) *

* Ajout d'une prestation de raccordement de 25 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Exemples de revenus nets avant et après la retraite

■ **Illustration # 2 - Revenu net avant après la retraite**

Âge à la retraite	Années de service	Salaire final	Avec 1,6 % de crédit de rente		
			Revenu net avant la retraite	Revenu net après la retraite	Différence entre avant et après
65	30	40 000 \$	24 503 \$	28 851 \$	4 348 \$
65	30	50 000 \$	30 038 \$	33 436 \$	3 398 \$
65	30	70 000 \$	41 053 \$	39 629 \$	(1 424 \$)
60	30	40 000 \$	24 503 \$	17 247 \$	(7 256 \$)
				26 247 \$ *	1 744 \$ *
60	30	50 000 \$	30 038 \$	21 549 \$	(8 489 \$)
				30 549 \$ *	511 \$ *
60	30	70 000 \$	41 053 \$	28 025 \$	(13 028 \$)
				37 025 \$ *	(4 028 \$) *

* Ajout d'une prestation de raccordement de 25 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Exemples de revenus nets avant et après la retraite

■ **Illustration # 2 - Revenu net avant après la retraite**

Âge à la retraite	Années de service	Salaire final	Avec 1,8 % de crédit de rente		
			Revenu net avant la retraite	Revenu net après la retraite	Différence entre avant et après
65	30	40 000 \$	24 503 \$	30 621 \$	6 118 \$
65	30	50 000 \$	30 038 \$	35 385 \$	5 347 \$
65	30	70 000 \$	41 053 \$	42 330 \$	1 277 \$
60	30	40 000 \$	24 503 \$	19 024 \$	(5 479 \$)
				28 024 \$ *	3 521 \$ *
60	30	50 000 \$	30 038 \$	23 684 \$	(6 354 \$)
				32 684 \$ *	2 646 \$ *
60	30	70 000 \$	41 053 \$	30 726 \$	(10 327 \$)
				39 726 \$ *	(1 327 \$) *

* Ajout d'une prestation de rattachement de 25 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Exemples de revenus nets avant et après la retraite

■ **Illustration # 2 - Revenu net avant après la retraite**

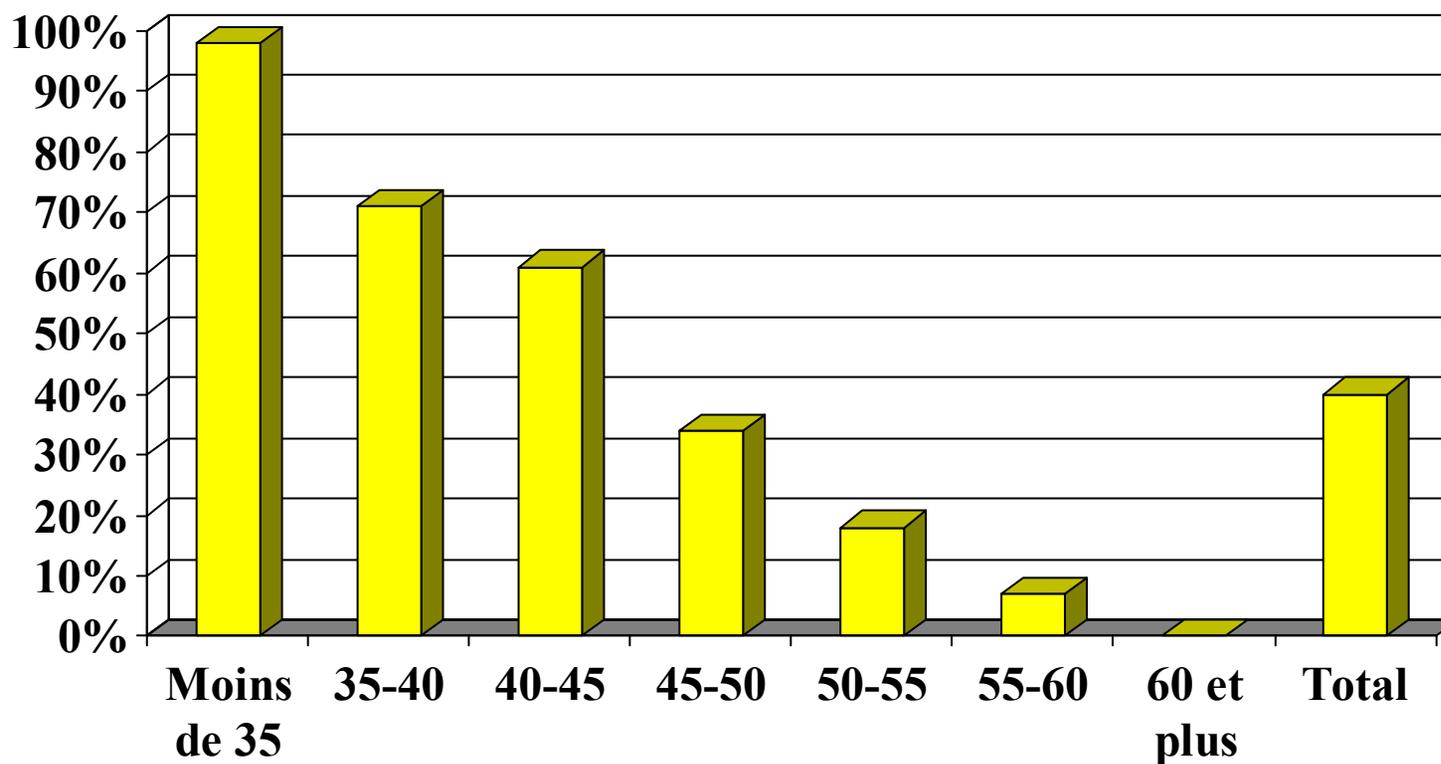
Âge à la retraite	Années de service	Salaire final	Situation actuelle avec 2,0 % de crédit de rente		
			Revenu net avant la retraite	Revenu net après la retraite	Différence entre avant et après
65	30	40 000 \$	24 503 \$	32 328 \$	7 825 \$
65	30	50 000 \$	30 038 \$	37 314 \$	7 276 \$
65	30	70 000 \$	41 053 \$	45 031 \$	3 978 \$
60	30	40 000 \$	24 503 \$	20 802 \$	(3 701 \$)
60	30	50 000 \$	30 038 \$	25 710 \$	(4 328 \$)
60	30	70 000 \$	41 053 \$	33 426 \$	(7 627 \$)

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Commentaires - Proportion atteignant plafond de 85 750 \$ avant la retraite

Illustrations # 3 - Projections basées sur évaluation au 31 décembre 2009



Confidentiel – Pas pour distribution

Discussions

- **Conceptualisation d'un régime actualisé nécessite certains choix**
 - Quel est le taux de remplacement de revenu net désiré?
 - Points à considérer :
 - Idéalement plus élevé pour revenu plus faible.
 - Besoin minimal est moins de 100 % pour revenu plus élevé.
 - À quel âge de retraite cet objectif devrait-il être atteint?
 - Points à considérer
 - Espérance de vie augmente
 - Tendence est vers une retraite plus tardive que dans le passé
 - Sur quelle période de service l'objectif devrait-il être accumulé?
 - Points à considérer
 - Responsabilité de l'employeur à participer au coût d'une pleine pension pour participant ou participante avec une carrière relativement courte auprès de l'Université.
 - Avec une retraite à 65 ans, en moyenne pension payée pour environ 25 années. Tentative d'accumuler une telle pension sur une courte période mène à des cotisations et risques élevés.
 - Quelle est l'importance attribuée des prestations accessoires telles indexation, rente de survivant, prestation de raccordement, règle pour retraite anticipée ou différée, etc.?

Discussions

- **Conceptualisation d'un régime actualisé nécessite certains choix**
 - **Crédit de rente plus faible**
 - Favorise inclusion de prestations accessoires
 - Peut incorporer autres prestations accessoires à l'intérieur du même budget
 - Représente moins de risque financier pour le même budget
 - Besoin de plus d'années de service pour atteindre certains niveaux de remplacement de revenu net après la retraite
 - Offre plus de marges aux participants et participantes pour cotiser à un RÉER personnel pour rencontrer objectif additionnel, s'il y a lieu
 - **Crédit de rente plus élevé**
 - Favorise le taux de remplacement de revenu après la retraite
 - Moins de marges ou possiblement aucune marge pour inclure autres prestations accessoires à l'intérieur du même budget
 - Offre moins de marges aux participants et participantes pour cotiser à un RÉER personnel pour rencontrer objectif additionnel, s'il y a lieu

PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT

AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI

Discussions

- Conceptualisation d'un régime actualisé nécessite certains choix
 - En fin de compte, recherche un certain équilibre entre le montant de prestations fournies par le régime et une gestion financière prudente à l'intérieur des budgets disponibles et de la tolérance pour le risque.
 - Le tableau présente les éléments qui pourraient influencer la recommandation concernant le niveau de prestation sans aucune autre modification sauf le plafond à 127 611 \$ et la prestation de raccordement.

Emphase (basé sur un salaire de 50 000 \$)				
Éléments	Stabilité financière	Équilibre stabilité financière / prestations	Prestations	Situation actuelle
Choix de niveau de prestation	1,4 %	1,6 % *	1,8 % **	2,0 %
Taux de remplacement de revenu				
65 ans + 30 années de service	104 %	111 %	118 %	124 %
60 ans + 30 années service + prest. rac.	94 %	102 %	109 %	86 % ***
Gestion financière				
Déficit payé sur:	5 années	6 années	7 années	8 années

* Résultats comparables pour niveau de prestations de 1,5 %

** Résultats comparables pour niveau de prestations de 1,7 %

*** Aucune prestation de raccordement pour situation actuelle

Discussions

■ Formule maximale très couteuse

- Exigerait augmentation des cotisations et contribution de 0,57 % de la masse salariale totale pour le coût d'exercice et de 2,66 % pour paiements spéciaux (supposant partage égal)
 - 10.61 % pour participants et participantes
 - 10.61 % pour employeur (ou 2,9 millions de \$ par année en dollar 2011)
- Augmentation des cotisations et contributions de plus de 800 000 \$ par année par rapport à la situation présente
- De plus,
 - le déficit actuariel serait seulement effacé sur 15 ans au lieu de 8 années
 - le risque de fluctuations financières à absorber par les participants et participantes et l'Université serait considérable

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Discussions - Exemples de combinaisons possibles - Illustrations seulement

Éléments	Formule à 1,4 %		Formule à 1,6 %		Formule à 1,8 %	
	Inclus	Coût	Inclus	Coût	Inclus	Coût
Paiements spéciaux	Oui	2,66 %	Oui	2,66 %	Oui	2,66 %
Coût d'exercice	Oui	9,96 %	Oui	11,36 %	Oui	12,78 %
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service	Non	s.o.	Oui	(0,91 %)	Non	s.o.
Indexation après la retraite de X% par année (base de réserve, max A% par année) - service futur seulement	Oui 1,0 %	1,06 %	Oui 2,0 %	2,12 %	Oui 2,0 %	2,12 %
Rente viagère garantie 10 ans	Non	s.o.	Oui	(0,34 %)	Non	s.o.
Prestation de raccordement de \$Y par mois par année de service	Oui 25 \$	0,65 %	Oui 25 \$	0,65 %	Oui 15 \$	0,39 %
Réduction de cotisations et contributions	Oui	3,65 %	Oui	2,44 %	Non	s.o.
Total		17,98 %		17,98 %		17,95 %

Confidentiel – Pas pour distribution

Prochaine étape

- Comité choisi deux ou trois combinaisons de prestations pour analyse plus approfondie du risque à l'étape 4
- Projection du flux de trésorerie pour les prestations futures pour chaque choix
- Développement d'hypothèses économiques pour simuler les résultats possibles au cours des 20 prochaines années
- Développement d'un modèle de projection financière
- Analyse axée sur le risque financier associé aux combinaisons de prestations choisies par le Comité
- Examen de la retraite progressive